

ON CONTINUE...

avec **l'UFR** des industries chimiques CGT

l'édito

Bilan de la gestion de la pandémie sur notre **POUVOIR D'ACHAT**

Le Covid-19 est arrivé au bon moment pour éviter au système capitaliste un krach financier sans précédent qui se profilait dès l'automne 2019.

Mi-mars 2020, les chiffres affolaient les marchés : effondrement des bourses européennes : Milan -16,98 %, Paris -12,28 %, Madrid -14,06 %, Londres -9,81 %, Francfort -12,24 %, les pires depuis plus de 30 ans. Et Wall Street perdait 10 %, sa pire séance depuis 1987.

La gestion de cette pandémie par nos gouvernants a aussi permis :

- des dividendes de plus de 51 milliards aux actionnaires du CAC 40, soit 140 % de leurs bénéfices réels,
- aux laboratoires pharmaceutiques d'engranger plusieurs dizaines de milliards de bénéfices,
- la destruction d'une partie de notre économie sans qu'il y ait de réaction au niveau nécessaire étant donné que nous étions

assignés à résidence,
- la remise en cause du Code du travail et de l'organisation de celui-ci,
- de « museler » la population et de s'attaquer à certaines de nos libertés fondamentales : du fait du confinement, du couvre-feu, des autorisations de sortie, du passe sanitaire, etc.

Et aujourd'hui, elle permet de justifier l'augmentation indécente des produits pétroliers, de leurs dérivés et de l'énergie électrique sous prétexte que la consommation reprend et que la demande dépasse l'offre.

Argument pour le moins curieux, la population n'étant probablement pas plus nombreuse qu'avant le Covid. En revanche, lorsque nous étions en récession économique, donc lorsque la demande était inférieure à l'offre, l'inverse ne s'est pas produit... Ceci étant, ces hausses servent aussi de prétexte pour augmenter les prix des produits industriels et alimentaires qui vont de manière implacable impacter fortement notre pouvoir d'achat. Il est même question d'un impôt : certaines chaînes de type BFM clament haut et fort que **95 % des Français seraient favorables à cet impôt...**

de qui se moque-t-on ?

Si, comme le disait Macron au début de l'épidémie, « nous sommes en guerre », ce n'est là que le début de notre participation à l'effort de guerre qui sera payé, comme d'habitude, par les derniers de cordée dont nous faisons hélas partie...

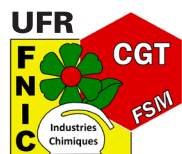
EN REVANCHE, LES PLUS FORTUNÉS N'ONT, POUR NE PAS CHANGER, AUCUN SOUCI À SE FAIRE, CAR L'EXPÉRIENCE DÉMONTRE QU'ILS SONT « PROTÉGÉS » DES CRISES, QUELLES QU'ELLES SOIENT... ■

LES FRANÇAIS & LA STRATÉGIE COVID DU GOUVERNEMENT



Sommaire

Une : l'édito • L'action p.2 • L'information, l'international p.3 • L'Orga, le point, le coup de gueule p.4



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : **Emmanuel Lépine**

Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0124 S 08416

l'action

RIPOSTES pour nos conquits sociaux.

1^{er} octobre 2021 : cette année, cette date fut celle de la journée d'Action des retraités à l'appel de la CGT et d'autres organisations syndicales, mais aussi celle de la journée Internationale de lutte des pensionnés et retraités décrétée par la Fédération Syndicale Mondiale (FSM).

Entre 2011 et 2019, la pension moyenne des employés et ouvriers a diminué de 8,4 % et celle des cadres de 17,9 %, selon l'Agirc-Arrco, caisse de retraite complémentaire du privé.



Plusieurs manifestations ont été organisées dans une centaine de villes. **La participation n'ayant pas été à la hauteur des enjeux, il nous faudra impérativement de plus grandes mobilisations pour faire aboutir nos revendications.**

Car ces enjeux sont nombreux, et de taille : le MEDEF, aidé en cela par la CFDT et la CFTC veut imposer une sous-indexation de la valeur de service du point pendant 2 ans. Parallèlement, la baisse du prix d'achat du point (évoluant comme le salaire moyen), qui aurait dû être de 4,2 % en 2021 conformément à l'accord de 2019, n'a pas été appliquée. Il est évident que sans un vrai rapport de force, avec des mobilisations massives, des grèves impactant directement les résultats économiques et les finances des gros actionnaires, nous n'aurons pas gain de cause, et ce gouvernement ou d'autres tout autant réformistes, pourraient continuer tout à leur aise l'entreprise de sape de la Sécurité sociale. Ce que nous attendons de ces journées d'action, c'est qu'elles débouchent sur de **réelles mobilisations** permettant, face à un pouvoir soutien du capital, le blocage des moyens de production et des richesses accaparées car c'est bien la seule issue qui permettrait, en effrayant les patrons, actionnaires et autres profiteurs, de reprendre nos conquits sociaux et d'en acquérir de nouveaux.

5 octobre 2021 : les incessantes attaques contre le monde du travail, et en particulier pour ce qui nous concerne, le grignotage de nos pensions, a déjà largement commencé et il est temps de mettre un terme à toutes les attaques que nous subissons.

160 000 personnes ont manifesté à travers tout le pays. Cette année encore, la rentrée sociale est marquée par la répression généralisée au nom du coronavirus. Le prétexte sanitaire est bel et bien une aubaine pour faire passer et accélérer les contre-réformes voulues par le patronat depuis des décennies, alimentant la division des travailleurs autour des questions sanitaires et sociales.

Alors que la campagne présidentielle et la question de l'immigration occupent chaque jour un peu plus de place dans le débat politique et médiatique, nous nous devons de faire entendre une autre voix dans la rue : augmentation des salaires et des pensions de retraite, refus des réformes des retraites et de l'assurance-chômage. Et tout cela sur fond d'augmentation indécente de nos factures énergétiques.

Analysons maintenant les affirmations du gouvernement, lequel assure que le pouvoir d'achat a 2 fois plus progressé globalement durant ce quinquennat que pendant les 2 précédents. **Selon des données budgétaires, toutes les couches de population auraient gagné en niveau de vie, la hausse la plus forte concernant les 10 % de Français les moins riches (+ 4 % sur 5 ans, donc). Dans le même temps, les 10 % des plus riches auraient gagné 2,5 % de niveau de vie...**

Illustration par l'exemple :

- pour un foyer percevant un revenu de 1 000 € par mois : gain moyen de 8 € par mois,
- pour un foyer percevant un revenu de 10 000 € par mois : gain moyen de 500 € par mois... ■



Commémorations **AZF & LUBRIZOL.**

On ne travaille pas pour perdre la vie mais pour la gagner.

Ce 21 septembre, plusieurs délégations de militants dont un certain nombre de notre Fédération, ainsi que des associations locales de victimes, se sont rendues à Toulouse afin de commémorer un bien tragique anniversaire : celui de l'explosion de l'usine **AZF** (Total) survenue le 21 septembre 2001. **Bilan : 31 morts et des milliers de blessés ainsi que plus de 20 000 victimes collatérales.**

20 ANS DÉJÀ, DURANT LESQUELS SE SONT ENCHAÎNÉS LES PROCÈS, LES RECOURS. AU FINAL, TOTAL AURA ÉTÉ CONDAMNÉ APRÈS PLUS DE DIX-HUIT ANS DE PROCÉDURES, SOIT LE 17 DÉCEMBRE 2019, POUR SA DÉSASTREUSE GESTION DE LA SÉCURITÉ DE L'USINE ET UN MANQUEMENT À SON OBLIGATION DE CONTRÔLE D'UN SITE SEVESO.

Total, bien que condamné, a non seulement gagné du temps, favorisant ainsi l'oubli dans les mémoires de la population, mais a intoxiqué l'opinion publique avec toute la puissance de sa communication, de sorte qu'aujourd'hui encore un grand nombre de personnes n'est pas en mesure de savoir ce qui s'est passé le 21 septembre 2001 à 10h17 dans l'usine AZF de Toulouse. **Par ailleurs, la loi Bachelot, édictée au lendemain de l'explosion, ne prévoit nullement de prendre en compte un accident industriel dès lors qu'il est jugé peu probable par l'industriel lui-même...**

Ainsi en est-il de l'incendie survenu dans les entrepôts de Normandie-Logistique et de l'usine Lubrizol à Rouen, le 26 septembre 2019 : l'assouplissement de la législation sur l'exploitation et le stockage de produits hautement toxiques aura eu pour conséquence un incendie gigantesque, générant une pollution sans précédent : les sols, les berges et la Seine sont touchés, le nuage de fumée avec ses composantes toxiques et cancérigènes, dont des fibres d'amiante, a survolé l'agglomération de Rouen et des centaines de communes jusqu'au nord de la Belgique.

Lors de sa venue à Rouen, Macron a affirmé qu'il n'y avait pas eu de défaillance de l'État, malgré le fait que l'usine Lubrizol classée Seveso seuil haut, a bénéficié d'une extension de stockage sans que le préfet n'exige alors une nouvelle évaluation environnementale, profitant de l'assouplissement inadmissible de la législation sur l'exploitation et le stockage des produits hautement toxiques.

Cette politique de déréglementation, de destruction des Services publics, d'une justice clémentine avec les industriels, cette politique orchestrée par tous les gouvernements successifs, a réuni les conditions d'un tel désastre industriel. **L'État a bel et bien failli dans sa mission de protection des travailleurs, des riverains et de la population.**

Seule la perspective d'une sanction (financière et pénale) garantit que les employeurs mettent en œuvre une prévention des risques, quel qu'en soit le coût. Notre FNIC-CGT revendique donc des sanctions exemplaires pour les trop nombreux patrons délinquants ainsi qu'un renforcement des droits et moyens des CSSCT, et un retour des CHSCT. ■



l'international

DROITS DES FEMMES

RÉGRESSION DES DROITS DES FEMMES, NOTAMMENT POUR L'AVORTEMENT.

En Amérique latine, des milliers de manifestantes arborant le foulard vert – symbole de la lutte pour la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) – ont défilé le **28 septembre dernier à l'occasion de la Journée mondiale du droit à l'avortement.** La plupart des pays de la région l'interdisent, infligeant à des centaines de femmes des peines de prison, c'est le cas au Salvador, au Honduras, au Nicaragua, en

République Dominicaine et en Haïti. Ailleurs en Amérique latine, l'avortement n'est autorisé que dans les cas où la vie de la femme est en danger, ou dans certains cas s'il y a eu viol ou si le fœtus n'est pas viable.

Au Texas, l'immense majorité des avortements est désormais illégale, même en cas d'inceste ou de viol, avec l'entrée en vigueur d'une loi interdisant une IVG dès que les battements de cœur du fœtus sont perceptibles, soit vers six semaines, alors que de nombreuses femmes ignorent à ce moment-là qu'elles sont enceintes. Une loi jugée « anticonstitutionnelle », notamment par Joe Biden, mais que la Cour suprême américaine n'a pourtant pas bloquée malgré un recours en urgence. ■

L'agenda

- 16 & 17 OCTOBRE : 80^{ème} COMMÉMORATION DES FUSILLÉS DE CHÂTEAUBRIANT

l'orga – le point...

FNI AU 10 OCTOBRE 2021

Il suffit de suivre la courbe descendante pour constater que la tendance n'est pas au beau fixe : l'année 2020 devrait être clôturée prochainement et il nous manque encore 205 FNI ! Pour ce qui est de 2021, il serait temps, car nous approchons de la fin de l'année, que soient finalisées les collectes ainsi que les éventuelles régularisations lorsque ce n'est pas le cas.



C'EST À NOUS TOUTES ET TOUS DE PRENDRE LES CHOSES EN MAIN POUR FAIRE VIVRE NOS ORGANISATIONS.

l'orga – le point...

COUP DE GUEULE !



Une nouvelle réglementation, figurant dans la « Loi montagne II » prévoyait d'imposer aux automobilistes de disposer d'équipements spéciaux pour circuler dans certaines régions à partir du 1^{er} novembre 2021 sous peine de recevoir une amende de 4^{ème} classe, soit 135 € et l'immobilisation éventuelle du véhicule. Cette disposition vient d'être repoussée d'un an, mais il s'agit là encore d'une contrainte financière imposée aux plus modestes, le coût résultant de l'acquisition de pneus

hiver ou d'équipement approprié n'étant pas négligeable.

Le tarif réglementé du gaz, notamment, continue sa folle ascension et augmentera de 8,7 % H.T. en septembre 2021. Depuis le 1^{er} janvier, cette hausse est égale à 34,76 %...

À vos calculettes ! ■

DERNIÈRE MINUTE :

L'UCR CGT a proposé au « groupe des 9 » une manifestation nationale, à Paris, début décembre, pour poursuivre et amplifier la mobilisation, afin d'imposer au gouvernement des mesures allant dans le sens de ses exigences : un pouvoir d'achat basé sur l'augmentation des pensions, une protection sociale et des Services publics. À ce jour, la date n'est pas encore arrêtée, un certain nombre d'organisations, quoi que favorables, demandent un délai pour se positionner définitivement. Nous vous tiendrons informés de la suite dans ce bulletin.